



Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 22 avril 2014 à 19 h 30 à la salle Joseph-Pelletier, située au 150, rue Saint-Joseph à Squatec.

Sont présents : M^{mes} Jacqueline Caron, mairesse
Juliette Côté, conseillère
Suzanne Ouellet, conseillère
Chantal Pelletier, conseillère
Francine Roy, conseillère
MM. Alain Malenfant, conseiller
Francis Pelletier, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation prévu à l'article 156 du Code municipal.

Madame la Mairesse procède à l'ouverture de la séance extraordinaire à 19 h 30.

RÉSOLUTION N° 2014-04-105

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Francine Roy, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-04-106

AMÉLIORATION DU BÂTIMENT SITUÉ AU 59, RUE SAINT-JOSEPH – CLUB SPORTIF DES BIEN DE MÊME

Considérant le projet d'amélioration du bâtiment géré par le Club sportif des bien de même.

Considérant les plans et devis proposés par l'architecte Fabien Nadeau par rapport au projet initial des membres du conseil.

Sur la proposition de Francis Pelletier, il est résolu de désigner Jacqueline Caron, mairesse et Chantal Pelletier, conseillère, représentantes de la municipalité auprès de l'architecte Fabien Nadeau afin de préciser et de définir les améliorations qui seront effectivement réalisées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-04-107

EMBAUCHE – PRÉPOSÉE À L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Sur la proposition de Juliette Côté, il est résolu de procéder à l'embauche de Monique Morin à titre de préposée à l'entretien des espaces verts. Un total de 400 heures est attribué pour la saison 2014 pour réaliser l'entretien des espaces verts, ces heures sont réparties selon les besoins de la tâche. Il est de plus résolu d'accorder la rémunération maximum de l'échelle salariale de cette fonction considérant les compétences de madame Morin. L'emploi débutera lorsque la température et les conditions du sol permettront de commencer les travaux d'horticulture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-04-108

RECRUTEMENT – PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL - CAMPING

Sur la proposition de Francis Pelletier, il est résolu de désigner Louise Dumont, Julie Garon, Suzanne Ouellet et Chantal Pelletier à titre de membres du comité de sélection dans le cadre du recrutement d'une personne préposée à l'accueil au camping pour la saison estivale 2014.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-04-109

CONTRIBUTION FINANCIÈRE – ACHAT D'UN ÉQUIPEMENT - CARDIOTEC

Sur la proposition de Chantal Pelletier, il est résolu d'accorder une contribution financière de 2 000 \$ à Cardiotec pour l'achat d'un tapis roulant. Cette somme sera puisée dans le surplus affecté – loisirs (55 991 00 000).

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-04-110

EMBAUCHE SUR UNE BASE HORAIRE D'UN MÉCANICIEN DIESEL

Sur la proposition de Francine Roy, il est résolu d'embaucher Charles Lavoie, mécanicien diesel, pour qu'il réalise la réparation de la transmission du souffleur # 09 ainsi que les injecteurs de la rétrocaveuse 2001. Le taux horaire de monsieur Lavoie est de 60 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Je, Danielle Albert, directrice générale, certifie que les crédits nécessaires au paiement des dépenses réalisées et engagées dont il est fait mention dans le présent procès-verbal sont disponibles.

Directrice générale, secrétaire-trésorière

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'est présente dans l'assemblée.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21 h 30.

Je, Jacqueline Caron, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Mairesse

Directrice générale, secrétaire-trésorière